

**Approches intégrées pour  
réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement:  
Une approche stratégique et durable pour l'Afrique subsaharienne**

**Document d'information**

**Introduction**

1. Les tendances actuelles montrent que beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne sont mal partis pour atteindre nombre des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Certes, quelques pays ont enregistré un net fléchissement des taux de mortalité des moins de cinq ans et un fort ralentissement de la propagation du VIH/SIDA aux enfants grâce à des interventions novatrices et intégrées au niveau de la communauté, conjuguées à des programmes de diffusion d'informations dans les centres de santé et hôpitaux, mais pour d'autres, les taux de mortalité des moins de cinq ans stagnent et le nombre des décès d'enfants dus au VIH/SIDA augmente.

2. Fort de sa présence dans 45 pays d'Afrique subsaharienne et de son engagement à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'UNICEF est bien placé pour contribuer à surmonter cette impasse. De concert avec ses partenaires, l'organisation a remis l'accent sur son engagement à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique.

3. Cette décision s'inscrit dans la Stratégie pour la survie de l'enfant, une stratégie commune à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF et la Banque mondiale et adoptée par les Ministres africains de la santé au cours du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique en septembre 2006 et elle répond aux appels répétés des Chefs d'Etat de l'Union africaine à accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs en Afrique. A l'invitation de l'Union africaine, l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale ont mis au point un cadre de travail commun pour la survie de l'enfant et les autres objectifs se rapportant à la santé, qui comprennent un plan d'exécution et « cas d'investissement » qui seront présentés au Sommet des Chefs d'Etat de l'Union africaine à la mi-2007.

4. Sous l'égide de sa Directrice générale, l'UNICEF a organisé à Dakar, du 7 au 9 novembre 2006, une réunion des représentants de pays d'Afrique subsaharienne ainsi que de responsables de haut niveau venus du siège pour débattre des stratégies et mesures à mettre en place pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique.

---

\* E/ICEF/2007/1.

5. La réunion avait plusieurs buts : examiner les progrès, possibilités et obstacles sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et développer des stratégies et plans d'action pour mettre au point des démarches originales, obtenir des résultats quantifiables et construire une base de données factuelles pour l'action. Les participants se sont également intéressés à l'importance des partenariats stratégiques pour les résultats à obtenir pour les enfants.

6. Les présentations faites par l'UNICEF et ses organisations partenaires portaient sur les pratiques optimales dans des secteurs tels que les prestations de soins au niveau de la communauté, l'intégration de services inter-secteurs et inter-stratégies pour faire passer à une échelle supérieure les programmes, en vue d'atteindre les Objectifs. La réunion a également examiné avec attention les moyens de parvenir à de meilleurs résultats pour les femmes et les enfants. Les participants ont été divisés en groupes de pays, en fonction de critères tels que les taux de mortalité des moins de cinq ans, la prévalence du VIH et du SIDA, et une situation de conflit ou d'après-conflit. Les groupes ont identifié des résultats à court terme (2007) et moyen terme (2010) qui indiqueraient des progrès notables vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

7. Après que divers experts invités et des membres d'autres groupes leur eurent fourni un éclairage sur les questions, chaque groupe de pays a procédé à l'évaluation des répercussions au niveau de la gestion d'une part et du soutien que les bureaux régionaux et le siège seront appelés à donner. Les experts ont également été priés de former leurs propres groupes et de définir la façon dont l'UNICEF pourrait améliorer son travail et sa capacité à forger des alliances avec d'autres entités, en facilitant une collaboration plus efficace avec les organisations non gouvernementales et les donateurs. Les représentants des bureaux régionaux et du siège ont recommandé plusieurs façons d'améliorer leur aide aux bureaux de pays pour soutenir les efforts déployés à l'échelle nationale.

8. La réunion a examiné des stratégies d'importance cruciale pour adapter les programmes à l'échelle nationale et régionale. Cette adaptation exigera un effort commun pour aider le gouvernement et les organisations partenaires à tirer les leçons des expériences et à prendre des initiatives décisives pour le développement et la mise en œuvre de politique et services efficaces pour les enfants. Prendre des initiatives qui seront couronnées de succès et adapter des approches intégrées à diverses échelles, cela signifie qu'il faut aider davantage les pays africains à : (a) mettre au point des politiques, stratégies, budgets et réformes institutionnelles qui soient fondés sur des données factuelles et des résultats ; (b) créer les conditions qui favoriseront une meilleure harmonisation des partenariats pour le développement ; et (c) trouver une solution aux goulots d'étranglement qui freinent les initiatives de diffusion d'information dans les centres de santé et hôpitaux des communautés concernant la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement et les interventions contre le VIH/SIDA.

## **Recommandations concernant les mesures à prendre**

### **1. Obtenir de meilleurs résultats**

9. Il faut pour cela examiner de toute urgence les possibilités et obstacles qui se présentent au niveau du pays dans la réalisation à grande échelle des programmes d'intervention à fort impact. Cet examen doit comprendre une analyse du contexte politique et fiscal, des plans et stratégies par secteur, des documents de stratégie de réduction de la pauvreté, des approches et budgets sectoriels. L'objectif consiste à obtenir des accords au niveau des pays portant sur plusieurs domaines : prestations à fournir concernant les Objectifs du Millénaire pour le

développement ; calendrier à l'échelle nationale des principaux événements qui contribueront à se rapprocher des Objectifs du Millénaire pour le développement ; mise au point d'indicateurs de surveillance et évaluation ; et choses nécessaires à faire pour renforcer les capacités institutionnelles et techniques, y compris les contributions de l'UNICEF.

10. Le siège de l'UNICEF et les bureaux régionaux formeront des équipes communes pour soutenir les pays dans la mise au point de leurs analyses stratégiques et leurs activités de suivi. L'OMS, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Fonds des Nations Unies pour la population seront priés de se joindre à ces efforts. Le siège et les bureaux de pays établiront une liste de membres du personnel du monde entier formés aux questions de politique/planification et appui technique.

## **2. Renforcer les preuves de l'efficacité des approches intégrées au niveau communautaire et de la mesure des progrès à l'aune des résultats acquis**

11. Pour influencer les politiques nationales et mobiliser suffisamment de ressources pour développer à plus grande échelle les approches intégrées au niveau communautaire, l'UNICEF soutiendra les approches qui ont réussi à diminuer la mortalité infantile dans divers contextes nationaux. Cela signifie qu'il faudra simplifier, intégrer et orienter avec plus de précision les systèmes de collecte et surveillance de données de manière à ce que tous les pays disposent de données de base fiables concernant tous les aspects de la survie et du développement de l'enfant et produisent des informations exactes et mise à jour sur les progrès en cours. Des évaluations et des travaux de recherche de haute qualité menés par des établissements universitaires régionaux et internationaux permettront de mieux comprendre la causalité multi-facteurs de la mortalité et de la morbidité infantiles. Il faut documenter et diffuser les pratiques optimales en matière d'intégration et d'action communautaire réalisée à grande échelle. Cela comprend notamment des projets comme des journées pour la santé de l'enfant ou autres programmes communautaires concernant la santé, la nutrition, la prévention et les soins en matière de SIDA, l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Il faudra également continuer à soutenir les programmes d'éducation de base et de protection de l'enfant, qui est une façon de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement concernant la santé et également aux efforts globaux de développement au sein de l'Afrique subsaharienne.

12. Les systèmes de surveillance, notamment la collecte, la validation et l'analyse des données, seront encore renforcés. Un cadre concernant les responsabilités sera mis sur pied pour déterminer les obligations de rendre compte au niveau interne, à tous les niveaux pour tous les programmes.

## **3. Renforcer les activités de communication et de plaidoyer**

13. Les approches qui ont été couronnées de succès seront examinées et partagées avec les pays placés dans des conditions similaires, notamment par le biais de visites d'études. Les experts qui participeront à une réunion prévue pour le début de 2007 élaboreront un plan de communication des programmes qui s'appuie sur des approches intégrées au niveau des communautés. Ce plan s'inspirera également des stratégies de communication efficaces employées actuellement dans les pays pour développer de nouveaux matériels et outils de communication qui favoriseront de meilleurs résultats en matière de santé des enfants et des femmes, encourageront le dialogue dans la communauté et les changements de comportement qui amélioreront la santé et le bien-être des enfants.

14. Cet effort accéléré demande que l'on mette au point des stratégies de communication et de plaidoyer globales pour encourager les contacts entre pays et intervenir lors des réunions et conférences de haut niveau pour réclamer que l'on améliore les performances de manière à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne. Il faudra développer des programmes de plaidoyer adaptés à chaque pays pour appuyer les efforts des équipes de pays des Nations Unies et Groupes thématiques pertinents visant à soutenir des stratégies de mobilisation des médias cohérentes et à offrir aux médias des présentations techniques multisectorielles sur les progrès enregistrés.

15. La session d'« examen ciblé » le 17 janvier donnera aux membres du Conseil d'administration l'occasion d'obtenir des informations sur plusieurs éléments essentiels des démarches couronnées de succès et d'en débattre.

---